



POITIERS, le 30/11/2022

Lettre ouverte au DFSPIP de la VIENNE Dont « La porte reste ouverte » ...

Le 23/11/22, les élus au CTS de la VIENNE ont adressé au président DFSPIP du département, le mail suivant (Extrait):

Monsieur le Président du CTS

En réponse à votre mail du 23/11/2022 relatif au prochain CTS, la CGT IP 86 a fait le choix de ne pas siéger le 30 novembre 2022 en raison du non-respect des délais de transmission de la convocation et des documents de travail.

Si nous pouvons entendre les difficultés liées au départ précipité de votre adjoint, la CGT, pour autant, veut rappeler que ce CTS était fixée de longue date.

Nous faisons le constat une fois de plus de l'absence d'anticipation dans la forme comme cela a déjà pu se produire.

Nous avons fixé notre temps de travail au lundi 21 novembre et notre emploi du temps ne nous permet plus de refixer ce temps de préparation dans un délai aussi contraint (...)

Si la CGT veut rappeler une fois de plus son attachement à la qualité d'un dialogue social constructif et ce dans l'intérêt du service et de ses agents, elle ne peut accepter la tenue de ce CTS dans l'improvisation. »

Le 24/11/22, Président du CTS a répondu ceci (Extrait):

« Bonjour, et merci pour votre réponse que je comprends parfaitement.

Nous réunirons donc la prochaine instance de dialogue social début 2023, à l'issue des élections professionnelles. (...) D'ici l'année prochaine, sachez que la porte de mon bureau est ouverte et que je reste disponible pour une ou des éventuelles rencontres ponctuelles, si vous le souhaitez. »

LA PORTE RESTE DONC OUVERTE ...

On pourrait s'en réjouir...

Si ce n'est que par ces temps de grand froid social, les courants d'air emportent les paroles à la vitesse du vent...

Et les « je m'en occupe », « je vous fais une réponse prochainement », etc. ne suffisent plus, si elles ne sont suivies d'actes concrets et de réponses adaptées, dans le respect des règles et procédures intrinsèques au dialogue social de la fonction publique.

Ce jour, 30 novembre 2022, se termine un mandat de 4 ans que les élu.e.s au CTS du SPIP de la VIENNE ont respecté scrupuleusement par leur présence régulière au CT, en s'appliquant à porter les revendications des personnels avec pugnacité et rigueur.

On aurait aimé trouver la même rigueur du côté de l'administration locale...

Nous avertissons solennellement :

Il ne saurait être question d'aborder le prochain mandat sous les mêmes auspices que celui qui se termine !

Et pour la CGT SPIP 86, le CSA local – nouvelle formule du dialogue social- n'aura pas la même tonalité que les CT défunts !

LA CGT INSERTION PROBATION

SPIP de la VIENNE